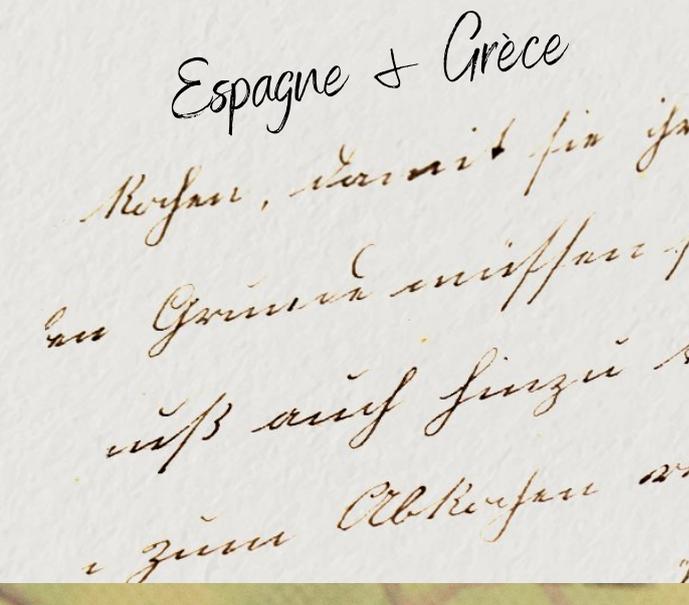
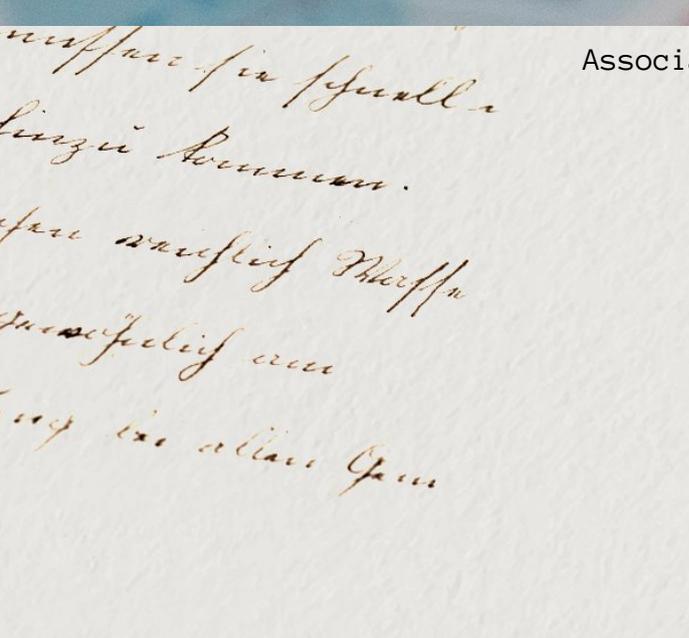


PERDIODE COVID

VOTRE PARCOURS
PMA A L'ÉTRANGER

Guide voyage

Espagne & Grèce



Sommaire



Votre déplacement en Espagne

VOTRE ARRIVÉE EN ESPAGNE : CONDITIONS	3
VOTRE RETOUR EN FRANCE : CONDITIONS	5
OÙ ET COMMENT FAIRE UN TEST	6
COÛT D'UN TEST	6

Votre déplacement en Grèce

VOTRE ARRIVÉE EN GRÈCE: CONDITIONS	7
VOTRE RETOUR EN FRANCE : CONDITIONS	9
OÙ ET COMMENT FAIRE UN TEST	10
COÛT D'UN TEST	10

Informations pratiques

LES DIFFERENTS TESTS ET LES DÉLAIS DE RÉSULTATS ..11	
OU RÉALISER SON TEST EN FRANCE ?	11

Votre déplacement en Espagne

VOTRE ARRIVÉE EN ESPAGNE : CONDITIONS

Du fait de la circulation du virus de la COVID-19 et de ses variants qui demeure active, tout déplacement entre la France et l'Espagne est encadré.

Tout passager devant se rendre en Espagne par avion ou par bateau, y compris en transit, doit compléter un formulaire personnel et non transférable. Une fois ce formulaire complété et signé, le voyageur reçoit un QR code associé à son voyage qu'il doit conserver sur son téléphone portable ou imprimer afin de pouvoir passer le contrôle sanitaire aéroportuaire.

Le territoire français – y compris outre-mer – est qualifié de régions « à risque » par le ministère de la Santé espagnol.

Toute entrée sur le territoire espagnol en provenance d'une région à risque par voie aérienne (aéroports), maritime (ports) ou terrestre est soumise à la présentation de l'un de ces documents, sous format numérique ou papier, rédigé en espagnol, en français, en allemand ou en anglais :

- soit un certificat justifiant d'une vaccination complète contre la Covid-19 depuis au moins 14 jours. Il doit notamment faire mention de la date de vaccination effectuée, du vaccin administré et du pays de vaccination ;





- soit un certificat de test de dépistage d'infection active, avec résultat négatif, délivré dans les 48h (test antigénique) ou dans les 72h (test PCR) précédant l'arrivée sur le territoire. Il peut s'agir d'un test NAAT (test de détection ARN de la Covid-19 : RT-PCR, TMA, LAMP, NEAR...) ou d'un test antigénique inclus dans la liste de la Commission européenne. Les tests salivaires dont le prélèvement n'a pas été effectué en laboratoire, mais à domicile, n'autorisent pas le voyage, ni les « tests rapides » en pharmacie, qui ne donnent pas lieu à un résultat écrit. Le certificat doit notamment comprendre le numéro de document d'identité ou de voyage de la personne testée ;

- soit un certificat de rétablissement de la Covid-19, valable à partir du 11e jour après le 1er test de diagnostic positif pour une période totale de 180 jours. Ce document doit notamment mentionner la date du premier test positif, le type de test réalisé ainsi que le pays où ce certificat a été délivré.

-soit le certificat Covid numérique de l'UE. Celui-ci intègre une preuve de vaccination, un résultat de test négatif ou une preuve de rétablissement de moins de six mois. Plus d'informations sur les modalités d'obtention en France.

Une pénalité financière dissuasive est prévue en cas de non-présentation d'un de ces documents.

POUR VOTRE ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE
ESPAGNOL : PLUS D'INFOS ICI



VOTRE RETOUR EN FRANCE : CONDITIONS

Les voyageurs de douze ans ou plus en provenance d'un pays de l'espace européen ont l'obligation de présenter :

- soit la preuve d'avoir reçu la totalité des doses prescrites pour l'un des vaccins homologués par l'agence européenne des médicaments (schéma vaccinal complet, datant de plus de 7 jours (AstraZeneca, Pfizer ou Moderna) ou de plus de 28 jours (Janssen, vaccin unidose).
- soit pour les personnes non vaccinées, un test PCR ou antigénique (TAG, pour ce dernier : détection de la protéine N du sars-cov 2) est exigé au départ de l'Espagne vers la France. Ces tests doivent dater de moins de 72h pour le test PCR et moins de 48 heures pour le test antigénique.
- soit un certificat de rétablissement de la Covid-19, valable 180 jours après le 1er test de diagnostic positif. Ce document doit notamment mentionner la date du premier test positif, le type de test réalisé ainsi que le pays où ce certificat a été délivré.



- soit le pass sanitaire, reconnu pour les déplacements internes à l'espace européen, sous la forme d'un certificat européen. Les justificatifs peuvent être présentés sous format papier ou numérique.

OÙ ET COMMENT FAIRE UN TEST EN ESPAGNE

Pour faire un test PCR ou antigénique en Espagne, vous devrez vous adresser à un centre de dépistage Covid ou à un laboratoire privé offrant ce service. Une recherche sur Google, avec les mots clés "prueba PCR Madrid" ou "prueba PCR Barcelona" par exemple, vous permettra d'obtenir une (longue) liste de centres proposant cette prestation.

Les laboratoires espagnols vous proposeront différents types de test : PCR nasal, salivaire, test sérologique... Vous devrez généralement prendre rendez-vous en ligne directement sur le site du laboratoire, bien qu'il existe des points de détection sans rendez-vous (l'attente peut être plus ou moins longue selon l'affluence). Sélectionnez le type de test voulu, et selon les laboratoires vous pourrez régler le paiement directement sur le site ou bien une fois sur place.

COÛT D'UN TEST

Le coût d'un test PCR en Espagne oscille autour de 100 euros, avec une fourchette comprise entre 60 euros (Democratest), jusqu'à 150 euros selon les centres. Les tests antigéniques, plus économiques, sont accessibles en laboratoire entre 20 et 45 euros.



Pour éviter toute attente, prenez rendez-vous auprès d'un laboratoire et présentez-vous à l'heure prévue muni de votre pièce d'identité. Vous obtiendrez les résultats du test dans les 24 heures pour un test PCR ou dans les 20 minutes pour un test antigénique, mais mieux vaut être prévoyant et se donner un peu de marge. Vous pouvez demander à obtenir les résultats en anglais, français ou espagnol pour voyager.

Votre déplacement en Grèce

VOTRE ARRIVÉE EN GRÈCE: CONDITIONS

Votre venue en Grèce est soumise à des conditions préalables à l'arrivée sur le territoire hellénique.

-Vous devrez saisir en ligne le formulaire grec de localisation PLF (également pour les enfants).



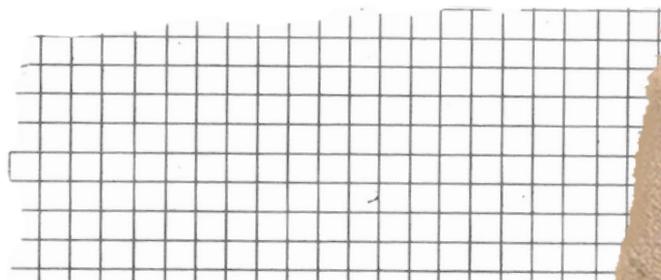
Pour entrer en Grèce, tous les voyageurs, dont les enfants à partir de cinq (5) ans, quelle que soit leur provenance, leur nationalité, même vaccinés ou guéris de la Covid, sont dans l'obligation de présenter l'un des documents sanitaires suivants :

-**Certificat de vaccination numérique européen** (European Union Digital Covid Certificate, EUDCC) ou reconnu par l'EMA, en cours de validité, de plus de 14 jours et de moins de 9 mois après le schéma complet de vaccination ou sans limitation de durée pour les voyageurs qui ont effectué une dose de rappel;

-**Certificat de rétablissement numérique européen** de plus de plus de 14 jours et de moins de 180 jours suite à un test de dépistage positif en laboratoire ou établissement agréé ;

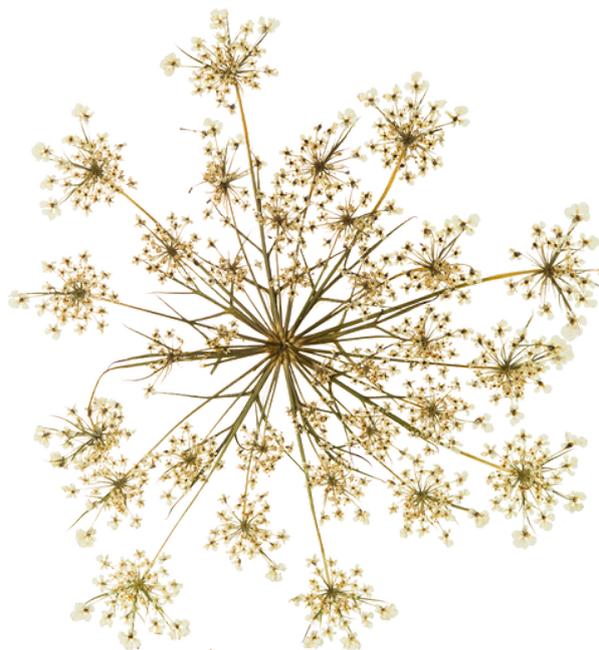
-un **test PCR négatif** réalisé moins de 72 heures avant l'arrivée en Grèce ;

-un **test négatif antigénique rapide** de moins de 24h avant l'arrivée en Grèce.



INFORMATIONS UTILES

Le test RT-PCR ou antigénique rapide par prélèvement oropharyngé ou nasopharyngé (les tests salivaires ou sérologiques ne sont pas acceptés), doit être réalisé dans des laboratoires nationaux ou privés agréés, dans le pays de provenance ou de transit, à condition que les établissements privés aient été certifiés par l'autorité nationale de certification compétente de ce pays.



Le résultat négatif du test à la Covid pourra être rédigé en anglais, français, allemand, italien, espagnol ou en russe). L'attestation devra également comporter le nom et prénom du voyageur comme indiqué sur son passeport/carte d'identité.

Les voyageurs en provenance de l'étranger peuvent présenter les documents sanitaires (certificat de vaccination, résultat négatif de test PCR ou antigénique rapide) sous format numérique ou papier.

Tous les voyageurs peuvent être soumis à un dépistage aléatoire à la Covid-19 à leur arrivée en Grèce (test antigénique rapide ou PCR). Ils devront attendre les résultats du test sur place avant de poursuivre leur voyage.



POUR VOTRE ENTRÉE EN GRÈCE :
PLUS D'INFOS ICI

VOTRE RETOUR EN FRANCE : CONDITIONS

–Si vous êtes vacciné, vous devez présenter un justificatif du statut vaccinal et une déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19.

–Si vous n'êtes pas vacciné, vous devez présenter à la compagnie de transport et aux autorités de contrôle à la frontière un certificat de rétablissement datant de plus de onze jours et de moins de six mois OU un test PCR ou antigénique négatif datant de moins de 48 heures ou de moins de 24 heures avant le départ, selon votre pays de provenance (départ du premier vol en cas de voyage avec correspondance).



Pour les voyageurs en provenance d'un pays de l'espace européen un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h est exigé.

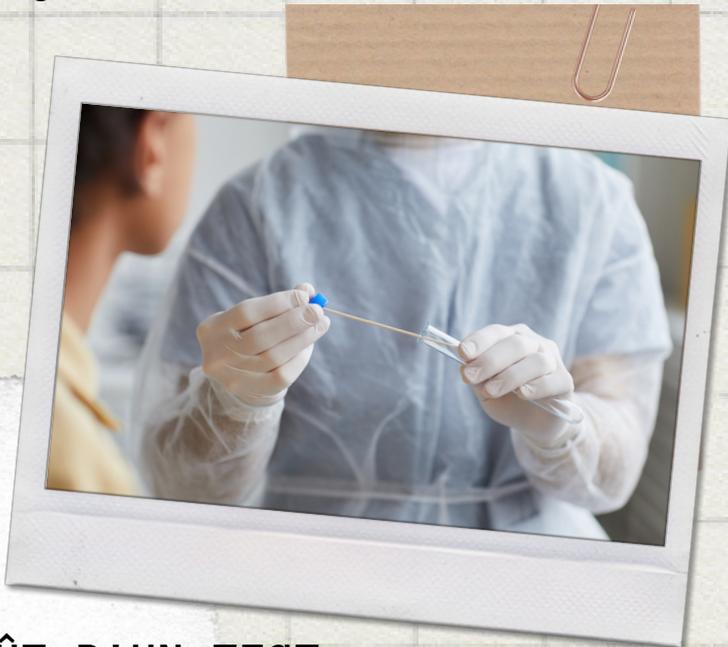
Tout voyageur en provenance d'un pays vert doit remplir une attestation sur l'honneur attestant qu'il accepte qu'un test ou un examen biologique de dépistage virologique de détection du SARS-CoV-2 puisse être réalisé à son arrivée. Les enfants de moins de douze ans sont dispensés de test. Vous devez également présenter une déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19.

OÙ ET COMMENT FAIRE UN TEST EN GRÈCE

La plupart des laboratoires proposent des tests RT-PCR ainsi que des tests rapides antigéniques. Les tests peuvent être réalisés sans ordonnance médicale mais ne sont pas remboursés par la sécurité sociale grecque ; la carte européenne d'assurance maladie n'est pas acceptée dans les laboratoires privés. Les pharmacies ne proposent pas de test à la Covid.

Pour réaliser le test RT-PCR de dépistage à la COVID-19, vous pourrez alors le faire dans un laboratoire d'analyses médicales privé, dans certains aéroports et auprès de certaines compagnies aériennes qui peuvent éventuellement proposer des centres de dépistage.

Certains hôtels commencent à mettre en place des solutions pour se faire tester au sein même de l'hôtel afin de simplifier la vie des voyageurs.



Le meilleur conseil que nous pouvons vous donner est de demander à l'hôtel, auprès du propriétaire de votre location ou dans une pharmacie qui sauront très certainement vous indiquer le laboratoire le plus proche pour vous faire tester.

COÛT D'UN TEST

Les tests RT-PCR ne sont pas remboursés par la sécurité sociale grecque et la carte européenne d'assurance maladie n'est pas acceptée dans les laboratoires privés.

€60 pour un test RT-PCR

€20 pour les test rapides antigéniques rapide SARS-Cov2

A cela s'ajoute potentiellement des couts additionnels qui peuvent faire grimper la facture.

Informations pratiques

LES DIFFERENTS TESTS ET LES DÉLAIS DE RÉSULTATS

-le test RT-PCR recherche la présence de l'ARN du virus, l'analyse est réalisée par un biologiste dans un laboratoire de biologie médicale. Le résultat est obtenu en quelques heures ;

-le test antigénique recherche les antigènes présents à la surface du virus, il s'agit d'un test rapide réalisé par un professionnel de santé (pharmacien, médecin, infirmier, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, chirurgien-dentiste). Le résultat est obtenu en quelques minutes.



OU RÉALISER SON TEST EN FRANCE ?

Retrouvez tous les points de prélèvement des tests virologiques (RT-PCR et antigéniques) autour de vous et leurs horaires d'ouverture sur le site [Santé.fr](https://www.santé.fr).

Nous espérons que ce guide voyage Espagne & Grèce vous aidera comme il se doit dans votre voyage vers votre parcours PMA à l'étranger

Toutes ces informations sont non-contractuelles et n'engagent ni l'association ceki, ni le magazine fertilemag

Association CEKI[©]

KDOSCEKI@GMAIL.COM

09.87.67.05.98 



Magazine Fertilemag[©]

CONTACTFERTILEMAG@GMAIL.COM

09.70.44.04.14

